

 <p>PRÉFET DE L'ESSONNE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Direction départementale des territoires de l'Essonne</p>	<p>Gestion de la sécheresse dans le département de l'Essonne : Mise en état de vigilance pour les usages de l'eau dans les communes de la zone d'alerte de l'Orge et de ses affluents, à l'exception de l'Yvette et de ses affluents.</p> <p>Proposition de minimessage à diffuser par des réseaux sociaux de microblogage.</p>	<p>Évry-Courcouronnes, le 16 juin 2022.</p>
--	---	---

Y:\Eau\AJ_Secheresse\Plan_action_2022\zones_alerte\02_Orge\vigilance\

Les 60 communes des bassins versants de l'Orge et de la Rémarde sont placées en vigilance. L'eau doit y être utilisée dans un souci d'économie. Les pouvoirs publics font appel au civisme des usagers.

